

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE**  
**ALLOCATION D'ETUDES POST-BACCALAUREAT**

**Dossier à adresser au CLASS sous enveloppe fermée portant la mention « CONFIDENTIEL- NE PAS OUVRIR »**  
Les dossiers incomplets (pièces justificatives manquantes ou non conformes) ne peuvent pas être traités. A compter de 2018, ils sont renvoyés directement à l'expéditeur.

**Informations agent**

**NOM :** ..... **Prénom :** .....  
**Structure / direction / service :** ..... **N° de sécurité sociale :** .....

**Informations concernant l'enfant et les études suivies**

**NOM – Prénom :** ..... **Date de naissance :** .....  
**Diplôme préparé :** .....  
**Nom et adresse de l'établissement d'études :** .....  
.....  
.....  
**Numéro d'étudiant :** .....  
**L'étudiant est-il boursier ?**                       **oui**                       **non**  
Si oui, indiquez le taux / la tranche de la bourse .....  
**Distance entre le domicile familial et la ville d'études \* :** .....

\* Sur la base de l'adresse personnelle déclarée dans le dossier d'ouverture de droits aux prestations sociales UCA et de l'itinéraire routier le plus court.

**Toute fausse déclaration entrainera le remboursement de l'aide perçue indûment**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du demandeur

**Cadre réservé à l'administration**

<b>Montant du QF</b>	
<b>Montant à payer à l'agent</b>	

Exercice : 2018                      N° Facture :                      Certifié exact, le  
Compte général : 6474              Compte budgétaire : PG\_SOC              **L'ordonnateur,**  
Centre financier : U98ADSOC      N° Projet (EOTP) : DU98ASOCPOSTBAC

## MODALITES POUR LES DEMANDES D'AIDE ALLOCATION D'ETUDES POST-BACCALAUREAT

**Toute première demande de l'année civile en cours doit être accompagnée du dossier d'ouverture de droits aux prestations sociales UCA dûment complété.**

### Conditions d'attribution

- Enfant fiscalement à charge âgé de moins de 26 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année universitaire concernée ;
- Etudiant régulièrement inscrit en université, dans une école spécialisée préparant à un diplôme d'Etat ou scolarisé dans un établissement privé si refus d'admission ou non préparation de la spécialité demandée dans l'enseignement public ;
- Une seule allocation par année universitaire et par enfant ;
- Une majoration de 100 € à 300 € est appliquée dans le cas où le domicile familial se situe à une distance supérieure ou égale à 70 km du lieu d'études ;
- Quotient familial inférieur ou égal à 20 000 €.

### Montant de la prestation

	QF ≤ 12 400 €	12 400 € < QF ≤ 15 000 €	15 000 € < QF ≤ 20 000 €
Allocation	De 100 € à 500 € selon un calcul linéaire inversement proportionnel au QF		
Majoration kilométrique	300 €	200 €	100 €

### Qui peut en bénéficier ?

Les bénéficiaires des prestations sociales UCA sont :

- les agents titulaires ou stagiaires de l'Université Clermont Auvergne ;
- les agents contractuels de l'Université Clermont Auvergne sous contrat à durée indéterminée (CDI) ;
- les agents contractuels de l'Université Clermont Auvergne sous contrat à durée déterminée (CDD), de droit public et de droit privé, d'une durée supérieure ou égale à 6 mois ou ayant à leur actif une période de contrats cumulés de 6 mois.

Les personnels rémunérés à la vacation ne sont pas bénéficiaires de l'action sociale UCA.

### Comment en bénéficier ?

Le formulaire de demande doit être renvoyé au CLASS avant le 31 octobre de l'année d'inscription, accompagné des pièces justificatives obligatoires suivantes :

- Original du certificat de scolarité ;
- Copie de la carte étudiant ;
- Justificatif de calcul de la distance avec le domicile familial le cas échéant ;
- Attestation de l'employeur du conjoint concernant le paiement ou le non-paiement d'une aide équivalente.

**Les prestations sociales versées par l'établissement sont des prestations à caractère facultatif : Elles ne peuvent être accordées que dans la limite des crédits prévus à cet effet.**

**Service Culture, Loisirs, Action sociale & Sport**  
Campus des Cézeaux  
7, place Vasarely – CS 60026  
63178 AUBIERE Cedex

**Gestionnaire de l'action sociale : Nathalie PINEL**  
Tél. 04 73 40 51 91  
social.class.dvu@uca.fr